Extrait du Le Vénissian

https://levenissian.fr/Veninov-on-ne-lachera-pas,1174

Veninov, on ne lachera pas !

- Vénissieux -



Date de mise en ligne : mardi 10 janvier 2012

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Le conseil de communauté du Grand Lyon a délibéré ce 9 janvier d'une subvention de 70 000Euros pour maintenir le site de VENINOV en fonctionnement, remboursable en cas de reprise de l'activité.

C'est une demande de l'état qui pilote les discussions entre le fonds de pension Gordon Brothers (dirigé par un ancien de la banque Lehman Brothers de triste mémoire...), un repreneur potentiel, les salariés...

Ci-dessous l'intervention de Roland Jacquet au nom du groupe des élus communistes.

A noter dans la discussion, l'intervention très hésitante de l'UMP qui a finalement voté mais après avoir insisté sur le caractère exceptionnel et l'incertitude du dossier.

A noter aussi l'intervention du groupe SINERGIE de centre droit, qui est dans la majorité communautaire mais a voté contre cette subvention, considérant que ce sujet n'était pas de la compétence de la communauté face à des acteurs économiques comme ce Gordon Brothers qui brasse des dizaines de milliards en restructurations et "revalorisations" d'actifs...

A noter enfin l'intervention sur un autre dossier du groupe des écologistes qui insistera... sur la nécessité de reconversion du site pour sortir de la production de plastiques... sans commentaires...

Il est frappant de voir que personne ne conteste jamais les subventions nombreuses versées aux organismes patronaux pour des colloques, des congrès, des associations, des conférences, des coopérations... mlais que l'idée que de l'argent public accompagne des salariés en lutte occupant un site industriel dérange et ne peut être "qu'exceptionnel"

Le seul hic, c'est que des centaines de sites industriels ont fermé la plupart du temps sans bruit en 2011...

Gérard Collomb conclura en insistant sur le fait qu'il n'était en rien engagé par cette délibération qui répond à la demande du préfet de région, et sans laquelle il est clair que tout projet de reprise du site serait "mort". C'est tout le paradoxe de cette situation où tout le monde parle du projet de reprise, projet qui reste dans le secret des discussions dans le bureau du préfet...

Dans les intervenants, personne n'en a conclu que c'était bien l'exemple même de la nécessité d'exproprier de l'économie ceux qui la vampirisent et la détruisent comme ce fonds de pension, symbole d'un système capitaliste qui marche la tête en bas, écrasant l'immense majorité des peuples pour alimenter une oligarchie parasite...

En tout cas, les salariés de Veninov ont gagné trois mois pour continuer à maintenir le site en état et pousser l'état à faire céder le fonds de pension et permettre la reprise effective...

Veninov ne lâchera pas !

Copyright © Le Vénissian

Intervention du groupe communiste

Monsieur le Président, chers Collègues,

Pour avoir, ici même, évoqué plusieurs fois la situation des salariés de l'entreprise VENINOV, nous ne pouvons que nous féliciter de la délibération qui nous est proposée.

En effet, après de longs mois d'actions, les salariés de cette entreprise ont décidé de maintenir en état de fonctionnement l'outil de travail et, cela, depuis cet été : donc, après la liquidation et l'arrêt de toute fabrication. Ils bénéficient de larges soutiens et en particulier de la ville de Vénissieux, avec l'aide matérielle que cela suppose : ce qui est bien normal ! Comme j'ai déjà pu l'indiquer, sans ces luttes, le problème serait clos et nous ne parlerions pas d'éventuelle reprise comme aujourd'hui : merci donc à ceux qui luttent* pour le maintien de l'outil de travail, l'industrie de nos territoires et l'emploi ! (*réf. Victor Hugo : « Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent »)

Pour le contexte, une récente étude, réalisée pour le compte du journal « Les Échos », nous indique que ces trois dernières années c'est près de 900 usines qui ont fermé, 100 000 emplois industriels supprimés et 385 sites disparus (il s'agit du solde entre création et disparition). C'est dire, mes chers collègues, que tout ce qui peut contribuer à inverser cette tendance doit être encouragé ! C'est dire aussi combien les actes de nos collectivités sont détruits par l'activité des groupes financiers et des grands monopoles, et l'accompagnement des mesures tels que les pôles de compétitivité sur projets provoquant le désengagement des grands groupes ne permet pas de réinverser ni de transformer les tendances. L'exemple de Litl-Fagor montre l'ampleur de ce que devraient faire et l'État et les collectivités pour réussir la réindustrialisation et l'innovation.

Cependant, la délibération qui nous est proposée consiste à participer, à la demande des pouvoirs publics, au maintien de fonctionnement de l'outil de travail, bâtiment compris, pendant trois mois afin de faciliter les conditions de reprises qui semblent se préciser. La région a, en urgence, délibéré en décembre dernier, et autorisé les collectivités (communauté urbaine et ville de Vénissieux) à intervenir également. Tout en sachant que l'essentiel, pour sauver l'usine, réside dans les décisions de justice à l'encontre du fonds d'investissement propriétaire, et dans l'engagement d'un investisseur. Nous voterons cette délibération pour contribuer à réaliser les conditions d'une issue positive à VENINOV !

La discussion en commission et les interventions que nous venons d'entendre m'amènent à préciser :

a) que cette subvention de fonctionnement des collectivités intervient à la demande de l'État, de manière exceptionnelle, remboursable en cas de reprise : elle ne se substitue pas au rôle des banques mais crée les conditions que ces dernières puissent le faire le moment venu. Notre intervention tend donc à créer les conditions de la reprise et de l'engagement des banques !

b) que cette participation des collectivités solidaires entre elles est en quelque sorte un encouragement adressé aux pouvoirs publics pour qu'ils interviennent de tout leur poids afin de créer les conditions de la reprise de l'activité et pour son développement, tout en assurant les conditions sociales et environnementales de celles-ci !

c) que sur cette dernière question, c'est à partir des emplois existants -et non de la table rase de ceux-ci- qu'il convient de concevoir les transformations indispensables de notre système économique pour un contenu humain, efficace, environnemental, durable.

En tous les cas, c'est la conception transformatrice du système économique qui lie en un processus le

Copyright © Le Vénissian

développement des capacités humaines, l'efficacité économique et le contenu environnemental, que porte le groupe Communiste et intervention citoyenne.

Le groupe Communiste et intervention citoyenne votera ce rapport. Merci de votre attention.

Copyright © Le Vénissian